



GROUPE D'AMITIÉ FRANCE- VANUATU- ÎLES DU PACIFIQUE

Point d'actualité AVRIL 2019

CORONAVIRUS

LES ÎLES DU PACIFIQUE ET COVID-19 : LEUR ISOLEMENT VA-T-IL LES ÉPARGNER ?

Comme le reste du monde, l'ensemble des îles du Pacifique est touché par la pandémie actuelle du COVID-19, soit directement avec des cas infectieux, soit par la mise en place de mesures de sécurité sanitaire isolationnistes allant parfois très loin comme le refus d'accès aux navires de ravitaillement (**Tonga, Cook**) privant de nourriture les habitants.

La plupart de ces États ont un système de santé incomplet manquant souvent de moyens humains et matériels. Au-delà de soigner les malades infectés par le virus, le problème même de la détection se pose, empêchant ainsi un rapport de situation clair sur l'état sanitaire dans ces îles. Par ailleurs, l'économie régionale fonctionne très essentiellement d'un tourisme nécessairement arrêté pour l'heure. À l'heure actuelle, presque tous se sont isolés en fermant leurs frontières, et en imposant des mesures strictes de quarantaine aux ressortissants qui seraient revenus avant l'instauration de l'état d'urgence dans leur pays.

Concernant le **Vanuatu**, il ne semble pas pour l'heure y avoir de cas détecté de coronavirus. Si le pays avait accepté dans un premier temps que les paquebots refusés par la **Nouvelle Calédonie** et aux **Fidji** accostent dans ses ports, ils ont instauré l'état d'urgence et une fermeture des frontières le 20 mars dernier. Le pays est ces derniers jours frappé par le violent cyclone Harold, avec des vents allant jusqu'à 235 km/h et qui a déjà emporté 28 vies dans les **Îles Salomon** en provoquant le naufrage d'un ferry.

Comme leurs voisins, les **Îles Fidji** ont complètement fermé leurs frontières après la découverte d'une dizaine de cas depuis 15 jours.

Cet archipel accueille non seulement beaucoup de touristes mais est la plaque tournante aérienne obligée pour de nombreuses îles. Une soixantaine de français sont d'ailleurs toujours en attente d'une solution pour rejoindre la Métropole, mais surtout la **Nouvelle-Calédonie** et **Wallis et Futuna** pour les résidents. Mais c'est aussi à Fidji que va s'ouvrir le 1er laboratoire de test.

Il en est de même pour les **Îles Cook**. Proches voisins de la **Polynésie Française**, l'archipel ne compte pour l'heure aucun cas détecté. Mais là encore, le manque d'équipements médicaux pour détecter le virus pourrait cacher un bilan plus lourd.

L'île de **Guam**, territoire insulaire américain de Micronésie est plus durement touchée par l'épidémie. Alors qu'une dizaine de cas étaient déjà déclarés sur place la semaine dernière, le porte-avions de l'US Navy USS Theodore Roosevelt y a récemment accosté, non pas pour secourir la population, mais pour mettre à terre plus de 5.000 marins américains, dont plusieurs dizaines de cas infectieux qui ne pouvaient être efficacement traités à bord, faute d'équipements.

Les **Îles Marshall** ont suspendu tous les voyages aériens entrants, tandis que ceux qui atterrissent ont limité au maximum les contacts humains (stop obligé pour les vols venant des USA).

À **Samoa**, une politique de prudence a été instaurée très tôt. Le pays se remet à peine des dizaines de morts en 2019 touchés par l'épidémie de rougeole (cf précédente lettre). Dès le 6 mars dernier, des quarantaines ont été instaurées pour les voyageurs en provenance de nombreux pays, dont la France. À ce jour, aucun cas suspect n'a été signalé par les autorités mais l'OMS leur fournit des thermomètres à infrarouge.

Enfin, en **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, la plus grande nation insulaire du Pacifique, l'état d'urgence a été déclaré le 24 mars dernier, après qu'un premier cas de COVID-19 ait été dépisté. Si le pays ne compte pour l'instant aucun décès, des mesures de confinement drastiques ont été décidées par le gouvernement, dans un État largement sous-équipé pour faire face à une telle épidémie. Les papous qui vivent pour beaucoup dans la jungle, totalement isolés, seront-ils indemnes ? Plusieurs associations représentant notamment les infirmières ont appelé à faire grève pour protester contre le manque de moyen mis à disposition par l'État.

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE S'ORGANISE.

Dès le mois de février, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a commencé à travailler avec les États du Pacifique pour les aider à se préparer à faire face à l'épidémie de covid-19, qui n'avait alors pas encore atteint la région.

S'appuyant sur son bureau basé à Suva, capitale des Fiji, l'OMS a mis en place une structure de coordination, dénommée Joint Incident Management (Joint IMT), ou équipe interinstitutionnelle de gestion des incidents, associant l'Unicef, la Communauté du Pacifique (CPS) et les ministères australiens et néo-zélandais des affaires étrangères. Cette structure travaille avec différents partenaires, comme la Croix-Rouge et le Croissant Rouge et les représentants des États du Pacifique associés aux États-Unis (**Guam, Samoa américaines et îles Mariannes**).

Le Joint IMT s'est fixé pour priorité d'aider les États du Pacifique à se procurer du matériel pour les laboratoires et des équipements de protection. Il leur fait bénéficier de son expertise en matière de suivi épidémiologique, de contrôles à effectuer à l'entrée du territoire, de mesures de quarantaine, de formation des professionnels de santé et de communication auprès du grand public.

La plupart des États du Pacifique ne disposant pas de laboratoire capable de procéder à des tests, la CPS a contribué à établir un partenariat avec les laboratoires de référence pour les maladies infectieuses situés en Australie et en Nouvelle-Zélande, mais aussi en Nouvelle-Calédonie et

en **Polynésie française** (Instituts Pasteur et Louis Malardé). Les pays du Pacifique Nord sont couverts par les Centres de lutte contre les maladies (CDC) des États-Unis, en association avec les laboratoires de santé publique d'Hawaï et de **Guam**. Point de passage obligé pour beaucoup de voyageurs qui se rendent dans le Pacifique, la Nouvelle-Zélande est particulièrement impliquée dans cette coopération régionale. Le ministère de la santé partage avec les États de la région ses informations, ses recommandations et ses procédures.

ENVIRONNEMENT

L'ENVIRONNEMENT RESTE UN SUJET DE PRÉOCCUPATION POUR LES ETATS DU PACIFIQUE.

L'actualité dans la région Pacifique reste marquée par l'attention portée aux problèmes environnementaux.

Depuis le début de l'année, l'archipel de **Palau** a ainsi interdit l'importation et la vente sur son territoire des crèmes solaires toxiques pour les coraux. L'archipel a également décidé d'interdire toute activité économique (pêche, activité minière) sur un vaste espace maritime, correspondant à 80% de sa zone économique exclusive, dans le but de favoriser la reconstitution des stocks halieutiques.

À **Niue**, les autorités veillent à lutter contre la pollution lumineuse afin de préserver la qualité des ciels nocturnes, qui occupent une place importante dans la culture locale, notamment en utilisant des ampoules à faibles émissions pour l'éclairage public. **Niue** s'est vu décerner, au début du mois de mars, le statut de « nation au ciel étoilé » par l'International Dark Sky Association. C'est la première fois qu'un pays tout entier se voit reconnaître ce statut.

On peut noter enfin un avis rendu, au mois de janvier, par le comité des droits de l'homme des Nations-Unies sur la question des réfugiés climatiques, dans une affaire opposant un ressortissant des îles **Kiribati** à la Nouvelle-Zélande. Le comité a considéré que la Nouvelle-Zélande n'avait pas violé ses obligations internationales en prononçant l'expulsion de ce ressortissant étranger, **Kiribati** ayant pris des mesures adéquates pour protéger sa population de la montée des eaux. Mais le comité invite les États à prendre en compte, lorsqu'ils

examinent une demande d'asile, les risques liés au changement climatique, dans la mesure où ceux-ci peuvent, dans certaines situations, menacer le droit à la vie.

LA RÉGION FRAPPÉE PAR LE CYCLONE HAROLD

Le cyclone meurtrier Harold a détruit jeudi 9 avril des complexes touristiques aux **Tonga**, après avoir causé d'importants dégâts dans le Pacifique Sud et fait 28 morts. Le cyclone, de catégorie 5 soit la plus puissante, a notamment frappé le **Vanuatu**, **les îles Fidji**, **Salomon** et donc les îles **Tonga**.

Heureusement, les mesures de confinement ou de restriction de population semblent permettre d'éviter un bilan plus lourd. Mais en parallèle, l'épidémie actuelle de COVID-19 rend compliquée l'intervention d'aides internationales, les îles voulant pour beaucoup d'entre elles minimiser au maximum l'arrivée d'étrangers sur leur sol.

Il s'agit de l'un des cyclones les plus puissants de ces 5 dernières années.